



SAINTONGE

Décision n° 198/2025
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste au travail » avec l'organisme PSF SOLUTION de Saint-Hilaire de Villefranche pour :

- Monsieur BERDON Aurélien,
- Monsieur CAPDEVIELLE Adrien,
- Monsieur GANDAIS Julien,
- Madame GAUTRIAUD Stéphanie,
- Madame GUÉDON Silène,
- Madame HAYE-OLINET Sophie,
- Monsieur LAFFORGUE Jonathan,
- Madame ROSSIGNOL Kristie,
- Madame TAMISIER Sarah,
- Monsieur TOURNEUR Valentin,

Les 7 et 8 avril 2025 pour un montant total net de 1 290,00 €.

Fait à Jonzac,
Le **04 AVR. 2025**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU